

**Veillez prendre note que la séance ordinaire du comité exécutif se tiendra à 14 h, à la salle du cabinet du maire (775, rue Saint-Jean-Baptiste)**

<b>INFORMATION</b>	
<b>SUJET</b>	
1.	Ouverture de la séance
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 août 2022
<b>4. DÉPÔTS</b>	
4.1.	REC <input type="checkbox"/> Dépôt du rapport de créations et d'abolitions de postes permanents pour la période du 1 <sup>er</sup> au 31 juillet 2022
4.2.	REC <input type="checkbox"/> Dépôt du rapport des règlements de litiges pour la période du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> septembre 2022
<b>5. CABINET DU MAIRE</b>	
<b>6. COMMISSIONS</b>	
<b>7. DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
<b>8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES</b>	
8.1.	REC <input type="checkbox"/> Modification de la résolution 762-12-2021 du conseil municipal du 13 décembre 2021 adoptant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, afin de devancer la séance ordinaire du 3 octobre au 26 septembre 2022
8.2.	REC <input type="checkbox"/> Nomination du responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, constitution du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP) et nomination de ses membres, conformément à la <i>Loi 25</i>
<b>9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES</b>	
9.1.	REC <input type="checkbox"/> Adoption de la résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 57 369 000,00 \$ qui sera réalisé le 5 octobre 2022, le tout réparti en fonction de différents règlements d'emprunt déjà adoptés
<b>10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
10.1.	DEC <input type="checkbox"/> Fin de la période de probation d'un contremaître, poste cadre régulier à temps complet, à la Direction des travaux publics
10.2.	DEC <input type="checkbox"/> Fin de la période de probation d'un chef de division, voirie, poste cadre régulier à temps complet, à la Direction des travaux publics
10.3.	DEC <input type="checkbox"/> Approbation de l'embauche d'une conseillère en santé, sécurité et mieux-être, poste cadre régulier à temps complet, à la Direction des ressources humaines, à compter du 26 septembre 2022

## Ordre du jour de la séance ordinaire du 7 septembre 2022

<b>11. DIRECTION DE LA POLICE</b>
11.1. REC <input type="checkbox"/> Autorisation et signature d'une entente intermunicipale avec les villes de Bois-des-Filion et de Lorraine pour la fourniture d'un service secondaire d'appels d'urgence 9-1-1, pour la période de septembre 2022 à décembre 2024
<b>12. DIRECTION DE L'INCENDIE</b>
<b>13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b>
13.1. DEC <input type="checkbox"/> Octroi du contrat de services professionnels SA22-9070 à NORDIKEAU INC. pour l'exploitation des étangs aérés et de leurs composantes, pour une période de deux (2) ans, pour une dépense totale de 745 617,13 \$
<b>14. DIRECTION DU GÉNIE</b>
14.1. REC <input type="checkbox"/> Autorisation d'une dépense additionnelle au montant de 711 549,22 \$ et d'un montant provisionnel de 132 221,25 \$ dans le cadre du contrat SA15-3005 octroyé à TETRA TECH QI INC. pour la réalisation d'un plan d'ensemble d'aménagement, la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction d'égouts pluvial et sanitaire, d'aqueduc, de fondation de rues, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage routier, de ponts, d'aménagement paysager et d'enfouissement des utilités publiques sur le prolongement du boulevard des Seigneurs, l'avenue Gabrielle-Roy et le boulevard des Plateaux, majorant ainsi le montant du contrat initial et les montants additionnels déjà autorisés par délégation de pouvoir et par résolutions de 1 716 576,75 \$ à un total de 2 560 347,22 \$ (N/D : RB_2008-003_ClaudeLéveillée_CE-HPS)
14.2. DEC <input type="checkbox"/> Dépôt du procès-verbal du comité technique de circulation (CTC) du 19 juillet 2022 et adoption des requêtes de signalisation
14.3. REC <input type="checkbox"/> Autorisation d'un montant provisionnel de 2 864 332,37 \$ dans le cadre du contrat SA21-3035 octroyé à TISSEUR INC. pour les travaux de construction d'un bâtiment, incluant des aménagements pour le futur quartier général du Service de police, majorant ainsi le montant du contrat initial de 68 795 291,25 \$, à un total de 72 159 623,62 \$ (N/D : EF_02-19-001_QG_Autorisation contigence)
14.4. DEC <input type="checkbox"/> ( <i>retrait</i> )
14.5. REC <input type="checkbox"/> Autorisation d'un montant provisionnel de 4 905 224,34 \$ dans le cadre du contrat SA21-3018 octroyé à CRT CONSTRUCTION INC. pour les travaux de construction de l'usine de traitement des eaux usées par boues activées (StaRRE), majorant ainsi le montant du contrat initial de 99 884 817,60 \$, à un total de 104 879 058,51 \$ (N/D : GC_07-22-007_Montant Provisionel_SA21-3018 StaRRE)
14.6. DEC <input type="checkbox"/> Autorisation d'une dépense additionnelle au montant de 135 667,63 \$ dans le cadre du contrat SA21-3035 octroyé à TISSEUR INC. pour les travaux de construction du quartier général du Service de police, majorant ainsi le montant du contrat initial de 68 795 291,25 \$, à un total de 69 295 291,25 \$ (N/D : EF_02-19-001_QG_Autorisation dépenseexcédentaire#2)
14.7. REC <input type="checkbox"/> Adoption du règlement 501-10 modifiant le règlement 501 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Terrebonne, afin d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin Comtois ainsi que sur la rue de la Portneuf (CSP-2022-06/16/01) (N/D : PB_REG-501-10_modif_Vitesse)

Ordre du jour de la séance ordinaire du 7 septembre 2022

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

18.1. DEC  Octroi du contrat de gré à gré SA22-11003 à COOP DE SOLIDARITÉ WEBTV pour la webdiffusion et d'audiovisuel pour les événements publics, pour une période de deux (2) ans, pour une dépense de 214 405,38 \$

19. AFFAIRES NOUVELLES

20. LEVÉE DE LA SÉANCE